



PRÉFÈTE DE LA CREUSE

Préfecture
Direction de la Citoyenneté
et de la Légalité
Bureau des Élections
et de la Réglementation

Modèle de déclaration de candidature : déclaration de LISTE (et non déclaration individuelle)

ELECTIONS A LA CHAMBRE DEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE DE LA CREUSE
*ET A LA CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE NOUVELLE AQUITAINE **

SCRUTIN du 31 JANVIER 2019

COLLEGE : indiquer le numéro de collège et le nom du collège

LISTE : (titre de la liste, mention facultative)

NOM de l'Organisation syndicale et professionnelle :
(obligatoire pour les collèges des salariés, facultatif pour les autres collèges)

N° d'ordre	Civilité	Nom	Prénom	Mention chambre régionale (3 candidats uniquement pour le collège 1)	Commune d'inscription

- Prévoir autant de candidats que de sièges à pourvoir, augmentés de 1 suppléant pour le collège 5a, et de 2 suppléants pour les autres collèges. Les listes doivent être déposées complètes, y compris avec les suppléants.

- Prévoir de désigner, pour le collège 1, les candidats qui seront également candidats à la Chambre régionale de Nouvelle Aquitaine

Pour plus de précisions, se reporter au VADE MECUM DU CANDIDAT

* Pour le collège 1 uniquement